

L'honorable John Lynch-Staunton (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, le sénateur Nurgitz m'a fait savoir qu'il n'a pas l'intention de prendre la parole dans le débat sur cette motion et je propose, à moins que quelqu'un d'autre ne désire prendre la parole, que nous votions aujourd'hui.

L'honorable Gildas L. Molgat (chef adjoint de l'opposition): Cette motion a été proposée par l'honorable sénateur Hays et il n'est pas ici pour la très bonne raison qu'il est pris par les travaux du comité...

Le sénateur Lynch-Staunton: Le vice-président du comité est ici.

Le sénateur Molgat: Mais je ne sais pas si le sénateur Hays a quelque chose à ajouter. C'est ce qui m'arrête.

Le sénateur Lynch-Staunton: C'est comme vous le voudrez.

Le sénateur Molgat: S'il n'a rien à ajouter, je n'ai aucune objection.

Le sénateur Kelly: Je peux garantir aux honorables sénateurs que le sénateur Hays ne souhaite pas que le vote soit retardé.

Son Honneur le Président *pro tempore*: Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

L'ASSEMBLÉE DE L'ATLANTIQUE NORD

LES RÉUNIONS DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE ET DE LA CONFÉRENCE INTERPARLEMENTAIRE SUR LA SÉCURITÉ EN EUROPE

L'honorable Duff Roblin, conformément à l'avis du 19 février 1992, signale:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur les deux réunions de l'Assemblée de l'Atlantique Nord, celle de la Commission économique, organisée conjointement avec la Direction de l'OCDE, qui s'est tenue à Paris (France), les 10 et 11 février 1992, et la Conférence interparlementaire de l'A.A.N. sur la sécurité en Europe et l'avenir de la CSCE, qui s'est tenue à Bruxelles (Belgique), du 12 au 14 février 1992.

—Honorables sénateurs, je vais tenter de le faire en respectant la règle des 15 minutes.

Je voudrais dire quelques mots au Sénat au sujet de la récente réunion que la Commission économique de l'Assemblée de l'Atlantique Nord a organisée avec les porte-parole de l'OCDE. Cette réunion conjointe est un événement annuel qui vise à mettre les parlementaires au courant des opinions de l'OCDE sur l'économie de ses pays membres, dont bien sûr le Canada.

Je ne vais pas assommer la Chambre avec un long discours sur les prévisions de l'OCDE. Je dirais cependant qu'elles constituent, d'après moi, des prévisions classiques sans aucune surprise particulière. D'après l'OCDE, 1992 devrait être une année de croissance lente, mais soutenue, et la situation devrait nettement s'améliorer en 1993, avec taux de croissance de plus de 3 p. 100. J'espère que ces gens savent de quoi ils parlent.

En conclusion, la plupart des pays membres de l'OCDE, y compris le Canada, n'avaient pas à opérer de changements

[Le sénateur Murray.]

radicaux dans leurs politiques. L'OCDE préconisait au contraire de maintenir la croissance, d'éviter de retomber dans la récession et de ne pas changer de politique. Il est quand même nécessaire d'attendre le milieu de l'année pour confirmer que nous réalisons effectivement les progrès que ces gens espèrent de nous.

L'OCDE est en train de faire toute une étude sur les répercussions économiques du développement durable et de la protection de l'environnement. Je n'ai pas de conclusions surprenantes à signaler à ce sujet. Ils semblent s'attendre avec beaucoup d'optimisme cependant que le coût de la protection de l'environnement sous tous ses aspects dans les pays de l'OCDE est raisonnable et que celle-ci est rentable, même à court terme. Je n'ai pas demandé aux représentants de l'industrie forestière ni à ceux de l'industrie minière du Canada ce qu'ils pensaient de ces opinions, car je sais que dans certaines régions, le coût de la protection de l'environnement est considérable.

Certaines observations ont été faites au sujet de la question du GATT dont nous discutons aujourd'hui. Je suppose que les bureaucrates de l'OCDE sont tenus d'envisager l'issue de ces négociations avec optimisme et de ne pas faire de spéculation à ce sujet. Ce n'est pas de leurs affaires. Ils ne m'ont pas donné l'impression qu'ils croyaient que la conclusion finale serait facile.

Il est intéressant de noter qu'à peu près au même moment, on dit que le vice-président des États-Unis, M. Dan Quayle, aurait conditionné l'avenir de l'OTAN au succès des négociations du GATT, en faisant allusion à la participation de son pays à ce traité. À noter également qu'il a nié avoir établi un tel rapport. Mais je crois que nous nous berçons d'un bonheur illusoire si nous ne reconnaissons pas qu'il existe un lien entre les politiques économiques et l'avenir de l'OTAN, et qu'en cas d'échec des négociations du GATT, nous pourrions assister à la création de nouveaux blocs commerciaux régionaux, l'Extrême-Orient, l'Amérique du Nord et l'Europe. Si cette situation se produit et si nous empruntons des voies séparées sur les questions économiques, notre espoir de réaliser l'unité de la politique étrangère grâce à l'OTAN serait certainement affaibli. Il me semble donc que ce ne soit pas une question que nous pouvons entièrement laisser de côté.

● (1250)

Je dirais que la partie peut-être la plus intéressante de la discussion portait sur un compte-rendu sommaire des progrès accomplis et les perspectives des pays d'Europe centrale qui cherchent à convertir leurs économies. Permettez-moi, honorables sénateurs, de vous en donner un aperçu.

À ma grande surprise, on a décerné la palme à la Tchécoslovaquie et la Hongrie pour la façon dont ces deux pays s'y sont pris jusqu'ici pour stabiliser leur économie sous le nouveau régime, tout en admettant que la privatisation de gigantesques entreprises d'État restait à faire.

Chose curieuse, bien qu'elles soient entrées dans la course plus tard, la Bulgarie et la Roumanie ont progressé plus vite dans ce dossier. Tout espoir d'est donc pas perdu.

Ce qui m'a surpris, c'est d'apprendre que la Pologne, que je croyais le chef de file en cette matière, est en perte de vitesse, que les nouveaux dirigeants du pays sont en train d'adoucir les mesures draconiennes qu'ils avaient dû prendre en vue de